

Bruxelles, le 13 août 2020

Examen d'entrée en médecine : les étudiants demandent un allègement des matières

La Fédération des Étudiants Francophones a organisé deux assemblées générales ouvertes à tous les candidats à l'examen d'entrée en médecine et en dentisterie pour entendre leurs demandes. À l'issue de ces assemblées générales, les étudiants revendiquent un allègement de la matière ainsi que la possibilité de ne pas repasser les matières d'examens déjà réussis lors de la première épreuve.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la Ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française a modifié la tenue de l'examen d'entrée en médecine et en dentisterie en le décentralisant. En revanche, la matière à présenter n'a pas été adaptée.

Alors que les rhétoriciens de cette année ne se voient plus dispenser de nouvelle matière depuis la fermeture des écoles à la mi-mars, les exigences en termes de connaissance n'ont pas été adaptées dans l'examen. C'est pourtant ce qu'a effectué la Communauté flamande qui a tenu compte des difficultés spécifiques dues à la crise. Alors que l'examen d'entrée est déjà un filtre social, maintenir la matière comme telle creuse encore plus profondément le fossé de l'inégalité entre étudiants issus d'un milieu favorisé ou non.

De plus alors que la première épreuve se déroulera le 28 août, la deuxième aura lieu dès le 12 septembre. Les étudiants qui échoueront lors de la première épreuve ne disposeront donc que de quelques jours après l'annonce de leur résultat pour préparer une seconde fois l'examen, contre environ deux mois les années précédentes. S'ils échouent malheureusement à la première épreuve, ils trouvent illogique d'être réinterrogés sur les matières réussies deux semaines plus tôt. Ils demandent donc une dispense pour celles-ci.

Pour ces raisons, l'examen de cette année s'annonce encore plus sélectif que ceux des années précédentes, privant la population de futurs médecins, tandis que de nombreuses spécialisations font face à une pénurie croissante. La FEF réaffirme également l'importance de replanifier les soins de santé au niveau fédéral afin de garantir à tous les citoyens un accès à des soins de santé de qualité.

La FEF soutient les étudiants dans leurs demandes en lançant une pétition afin d'alléger la matière des examens ainsi que de dispenser les étudiants de repasser les matières déjà réussies. Alors que cet examen n'est qu'un filtre social, nous demandons fermement à la ministre de ne pas aggraver la situation.



Présidente de la FEF: Chems Mabrouk | T 0473 93 45 85 | chems.mabrouk@fef.be
Attaché de presse de la FEF: Frédéric Soumois | T 0492 27 87 59 | frederic.soumois@fef.be